

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux éducateurs.....	p. 8
Avis aux arbitres.....	p. 9
Matches reportés/Trophée Champions .	p. 10
PV Commission Sportive.....	p. 11
PV Commission Litiges Contentieux....	p. 15
Informations diverses.....	p. 19
Mini-jeu.....	p. 20

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 5 mai :

- Commission jeunes
- Commission du Respect et de la Prévention
- Formation de délégué - Niveau Départemental

Mercredi 7 mai :

- Commission Sportive
- Tirage des Coupes Départementales
- Commission de Discipline

Jeudi 8 mai :

- Journée spécifique « gardiens de but »

JOURNÉE SPÉCIFIQUE « GARDIENS DE BUT »



JEUDI 08 MAI **ST BENOÎT**
STADE DE LA VARENNE

JOURNÉE SPÉCIFIQUE GARDIENS DE BUT

U10-U11	10H00-12H00
U12-U13	14H30-16H30

3

Plus d'informations page 5

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS

La Journée Nationale des Débutants aura lieu cette saison le :
Samedi 17 mai 2025 sur les installations du complexe Michel Amand.
Pour s'inscrire, lien page 5

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



MARDI 6 MAI 2025

Les vœux pour l'Assemblée Générale du 6 juin 2025 et la fiche de renseignements pour les demandes de trophées doivent être retournés avant le **mardi 6 mai 2025**

Plus d'informations pages 3 et 4

TIRAGE DES COUPES
DEPARTEMENTALES

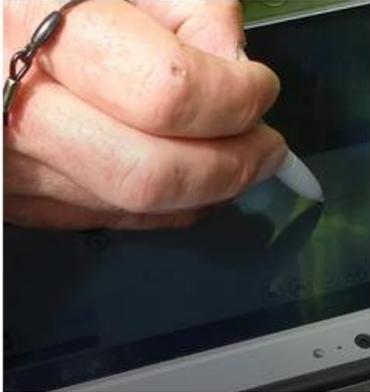
Le représentant des équipes qualifiées en ¼ de finale des Coupes Départementales est invité au tirage le **mercredi 7 mai à 18h au District.**



PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études

[Bureau d'études](#) →



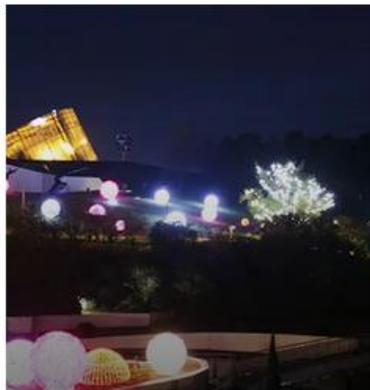
Eclairage public et sportif

[Eclairage public et sportif](#) →



Mise en valeur du patrimoine

[Mise en valeur du patrimoine](#) →



Illuminations festives

[Illuminations festives](#) →



Equipements Urbains Dynamiques

[Equipements Urbains Dynamiques](#) →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique

[Infrastructure de recharge de véhicule électrique](#) →

Pour accéder à leur site : <https://www.ancelinreseaux.fr/reseaux-de-lumiere/>



AVIS AUX CLUBS

DATES ÉVÈNEMENTS FIN DE SAISON

- **Lundi 5 Mai** : Formation de délégué – Niveau départemental au siège du District de la Vienne
- **Mercredi 7 Mai** : Tirage des Coupes Départementales Séniors et du Challenge Dansac au siège du District de la Vienne
- **Jeudi 8 Mai** : Journée spécifique gardiens de but à Saint-Benoît
- **Samedi 17 Mai** : Journée Nationale des Débutants à Poitiers (complexe Michel Amand)
- **Samedi 24 Mai** : Finales Jeunes à Saint-Benoît
- **Dimanche 1^{er} juin** : Phase de poule du trophée des champions (lieu à déterminer)
- **Vendredi 6 Juin** : Assemblée Générale à Bonneuil-Matours
- **Samedi 7 Juin** : Finales Féminines à Quinçay
- **Samedi 14 Juin** : Trophées des champions et Trophée Ginette BARAUDON à Buxerolles
- **Samedi 21 et dimanche 22 Juin** : Finales Seniors à Loudun et Sèvres Anxaumont
- **Vendredi 27 Juin** : Remise des récompenses (lieu à déterminer)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale Ordinaire du District de la Vienne de Football aura lieu le :

Vendredi 6 juin 2025
à la salle Festive - 3 rue de l'Ancienne Gare
86210 BONNEUIL MATOURS

Tous les clubs du District de la Vienne de Football sont conviés à y assister.

Début de l'émargement : 18h15

Fin de l'émargement : 19h00

Début de l'Assemblée Générale : 19h15

VŒUX DES CLUBS

Toute modification à un règlement du District doit être présentée au Comité de Direction et soumise au vote lors de l'Assemblée Générale.

À cet effet, les clubs qui souhaitent proposer des vœux à **l'Assemblée Générale du vendredi 6 juin 2025** doivent les transmettre au District par :

- La messagerie officielle
- Ou par lettre recommandée sur papier à en-tête du club, signée par le Président, pour le **mardi 6 mai 2025**, dernier délai.

RÉPARTITION DES CLUBS AUX RÉUNIONS DE SENSIBILISATION

Le District de la Vienne de Football, en partenariat avec le CDOS et les services de l'Etat, organise des réunions d'information sur la lutte contre les incivilités à destination de tous les clubs du département.

Le président du club, accompagné d'un dirigeant, ainsi que le Maire de la commune sont conviés à ce moment d'échanges.

Accueil à partir de 18h30 – Réunion à 19h.

Répartition des clubs

Lundi 12 mai 2025 – Stade René Mabillean – Route de Doussay – 86110 MIREBEAU

ASM, Avanton, Beuxes, Biard, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, Jaunay Marigny, La Pallu, L'Envigne, Les Trois Moutiers, Loudun, Migné Auxances, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Neuville, Nord Vienne, Orches, AS Poitiers 86, Stade Poitevin, Poitiers Portugais, Quinçay, Sammarçolles, St Christophe, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogne, Vouillé Latillé, GJ Sud Haut Poitou



DEMANDE DE TROPHÉE du DISTRICT 2024/2025
Arbitre – Educateur(trice) – Dirigeant(e) – Joueur(se)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Limitée à une demande de trophée pour chaque catégorie

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° de licence : Club actuel :

(se) **Catégorie** : arbitre éducateur(trice) dirigeant(e) joueur

Fonction(s) ou service(s) rendu(s) au Football (en précisant les années) :

.....

Motivation de la demande :

.....

Fait à : le :

Signature :

Cachet du club :

Les demandes des années précédentes, non retenues, devront être renouvelées.

Document à retourner au District de la Vienne de Football pour le mardi 6 mai 2025

**La remise des trophées est effectuée lors de la soirée de remise des récompenses
 (date et lieu à définir)**



PRATIQUE FÉMININE U6F-U10F



Les prochains rendez-vous pour les U6-U10F :

- Samedi 10 mai : Loudun
- Samedi 17 mai : Journée Nationale des Débutants (Poitiers)

⇒ Si des clubs souhaitent organiser d'autres plateaux, c'est possible !

Dans ce cas, merci de nous contacter.

JOURNÉE SPÉCIFIQUE « GARDIENS DE BUT » U11 et U13

Sur le même modèle que ce qui a été proposé aux vacances de la Toussaint et d'Hiver, la Commission Technique met en place une journée spécifique "gardiens de but" **le jeudi 8 mai 2025** sur les installations de St Benoît

- Catégories U10 et U11 : RDV 9h30 pour séance 10h00 – 12h00
- Catégories U12 et U13 : RDV 14h pour séance 14h30 – 16h30

Afin de pouvoir organiser cette journée, nous souhaitons recenser vos licencié(e)s intéressé(e)s via le questionnaire suivant : <https://forms.gle/3q6qCGBM3bUoX11a7>

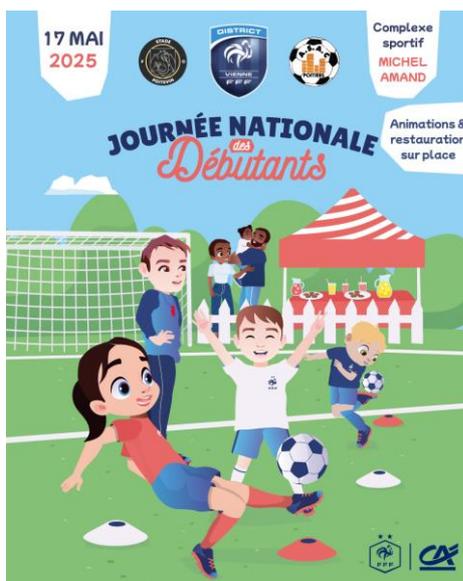


JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS

La **Journée Nationale des Débutants** aura lieu cette saison le **samedi 17 mai 2025** sur les installations du complexe Michel Amand à Buxerolles.

Toutes les équipes U7, U9 et U6-U10F sont invitées **sur la journée**.
Le dossier club vous sera transmis ultérieurement.

Vous noterez que pour l'inscription, il est demandé aux clubs de bien vouloir compléter le **formulaire** (lien : <https://forms.gle/ECzh7y9rJ51XtaSZA>) pour **le jeudi 8 mai 2025**.



FORMATION DE DÉLÉGUÉ – NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Une formation au poste de **délégué** vous est proposée par le District de la Vienne de Football, le :

Lundi 5 mai 2025 à 19h
au siège du District de la Vienne de Football,
1 rue François Prat à Potiers.

Les missions du délégué, son rôle, ses prérogatives seront détaillées lors de cette réunion.

Si vous avez des personnes intéressées au sein de votre club, vous pouvez les inscrire en indiquant leur(s) nom(s) et prénom(s), par mail.

CDOS – TROPHÉE JEUNE BÉNÉVOLE 2024

Le Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif et le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne, récompensent les jeunes bénévoles (moins de 30 ans) s'impliquant dans leur discipline en participant à la gestion de leur comité départemental et/ou de leur club sportif.

Pour en savoir plus et découvrir les critères de classement des candidats, télécharger la **plaquette de présentation** [cliquant-ici](#).

Un jury choisira, parmi les 5 candidats retenus, le plus valeureux, méritant le Trophée du Jeune Bénévole de l'année.

Le formulaire est un PDF à télécharger, une fois complété, merci de le renvoyer à vienna@franceolympique.com



[Cliquez-ici pour télécharger le PDF.](#)

CDOS – FORMATIONS / SOIRÉES THÉMATIQUES

Ci-dessous, la liste des différentes formations et soirées organisées par le CDOS, ainsi que les liens pour s'inscrire :

Formations professionnelles :

- Lundi 12 mai de 9h à 17h : « **Découverte et appropriation de ChatGPT et autres IA génératives** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Vendredi 16 mai de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Jeudi 22 mai de 9h à 17h : « **Savoir communiquer en interne et en externe** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

- Samedi 14 juin de 9h à 17h : « **Mieux gérer son temps et ses priorités** »

Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

PUISSANCE FOOT – NOUVEL OUTIL D'ENGAGEMENT POUR LES CLUBS

Dans la continuité des dernières communications au sujet de Puissance Foot, la FFF a le plaisir de vous informer que l'outil digital permettant l'engagement des clubs dans le territoire et le suivi de l'engagement de ces clubs par les instances est aujourd'hui en ligne et disponible par toutes et tous.

Auparavant, l'engagement du club dans le dispositif se faisait en remplissant un formulaire. Afin de permettre à la FFF de mieux appréhender l'engagement des clubs dans le dispositif et de renforcer l'implication des instances, un nouvel outil voit le jour.

Côté clubs :

Depuis le jeudi 13 mars 2025, vous avez accès à un nouvel outil d'engagement. Ce nouvel outil a pour ambition de simplifier vos modalités d'engagement et de faciliter le suivi que les instances peuvent vous apporter. Il s'appuie sur une volonté d'uniformiser les modes de traitement des dispositifs fédéraux, à travers une interface commune au PEF et à Toutes Foot. Il s'appuie également sur des fonctionnalités qui ont pour objectif de favoriser la connaissance de ce que vous mettez en place et le partage des bonnes pratiques.

Accéder à l'outil :

Vous pouvez accéder à l'outil et remplir le projet d'engagement, les autres fonctionnalités seront accessibles uniquement une fois que le projet d'engagement sera validé. Cet outil sera intégré à la brique « Développer son club » disponible depuis Footclubs et Portailclubs, dans l'espace « Projet Educatif », au même titre que le PEF.

Les fonctionnalités de l'outil pour les clubs :

- L'accès à tous les documents utiles en lien avec Puissance Foot sera centralisé afin que vous puissiez obtenir tous les renseignements et documents-types en un clic. Désormais un club devra expliquer dans les grandes lignes son projet Puissance Foot avant de demander à s'engager dans le dispositif, l'engagement devra être validé par les instances (FFF, District ou Ligue)
- Vous pourrez aussi accéder à une « boîte à idées » qui sera alimentée par les clubs qui partageront leurs bonnes pratiques
- Une fois votre club engagé, vous aurez accès à plusieurs espaces :



- Un espace « commande de dotations » dans lequel vous pourrez directement demander à recevoir des livrets d'activité et demander à être accompagnés par une association partenaire. Les inscriptions à la correspondance Puissance Foot et à la dictée Puissance Foot y seront aussi centralisées
- L'espace « mon projet », cet espace aura pour vocation de recueillir les actions des clubs en lien avec Puissance Foot. Vous pourrez y reporter vos astuces, vos nouvelles idées sur de nombreux points précis (financement, développement des infrastructures/du matériel, recrutement de bénévoles, développement d'outils pédagogiques, ...)

Prise en main de l'outil :

Afin de vous accompagner dans la prise en main de l'outil, plusieurs tutoriels ont été enregistrés :

- [Tutoriel accéder à l'outil et faire sa demande d'engagement](#)
- [Tutoriel passer une commande de dotations](#)
- [Tutoriel utiliser l'espace « mes projets Puissance Foot » et l'espace « boîte à idées »](#)



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2024 - 2025

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2 / CFF3	A la demande auprès des conseillers techniques de secteur		

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture des inscriptions pour les tests de sélection des TFP pour la saison 2025-2026.

Ci-dessous les informations clés à retenir :

- **BEF traditionnel et en apprentissage (29 ans révolu) :**
 - **Date limite d'inscription : Mardi 13 mai 2025, 23h59.**
 - Tests de sélection : Lundi 26 mai et mardi 27 mai 2025 à Puymoyen,
 - Positionnement : Jeudi 28 août et vendredi 29 août 2025*.
- **BMF traditionnel :**
 - **Date limite d'inscription : Lundi 19 mai 2025, 23h59.**
 - Test de sélection : Lundi 02 juin et mardi 03 juin 2025 à Puymoyen,
 - Positionnement : Jeudi 28 août et vendredi 29 août 2025*.
- **BMF en apprentissage :**
 - **Date limite d'inscription : Mardi 10 juin 2025, 23h59.**
 - Test de sélection : Lundi 23 juin et mardi 24 juin 2025 à Puymoyen,
 - Positionnement : Mardi 26 août et mercredi 27 août 2025*.

(* dates sous réserve de modification)

Pour toute demande d'inscription : [Filière professionnelle – maLFNA.fr](mailto:maLFNA.fr)



AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, à compter du **vendredi soir (17h30)**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.



POUR INFORMATION

MATCHS REPORTÉS

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS								
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
Fém D1	/	12	16/02/25	29226577	Echire/Celles/Chauray (1)	Thouars (1)	Arrêté municipal	11/05/25
Fém D1	/	15	06/04/25	29226593	Moncoutant (1)	Echire/Celles/Chauray (1)	Rattrapage match de Coupe	01/05/25
Fém D3	/	4	09/02/25	30048836	Fleuré/Vernon (1)	Chauvigny/Jardres (1)	Arrêté municipal	01/05/25
Fém D3	/	4	09/02/25	30048876	Boisme Clesse (1)	ASM/Les Trois Moutiers (1)	Arrêté municipal	01/05/25
Fém D3	/	11	20/04/25	30048860	Venise Verte (1)	Chauvigny/Jardres (1)	Arrêté municipal	08/05/25
U15F	B	8	12/04/25	53040921	Montmorillon (1)	Gf Charente Océan (1)	Coupe U15F	03/05/25
U11-U13F	A	3	15/02/25	53040711	Niort St Florent (1)	Gj Sud Haut Poitou (1)	Arrêté municipal	03/05/25

Saison 2024-2025: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U13	D3	A	6	12/04/25	53065233	Châtelleraut Portugais (2)	Coussay/SOC/Pleumartin (1)	Non joué infrastructure indisponible	10/05/25*

TROPHEE DES CHAMPIONS

Le District de la Vienne de Football organise en fin de saison 2024/2025 une épreuve départementale nommée « Trophée des champions », qui désigne le lauréat de son niveau de compétition D2, D3, D4, D5.

Aucun engagement préalable n'est nécessaire, chaque équipe qui termine à la première place de la poule de son niveau de compétition est obligatoirement engagée pour y disputer le titre de champion.

Les dates des rencontres :

Samedi 31 mai 2025 : 1/2 finale D3 et tours préliminaires D4 et D5

Samedi 14 juin 2025 : finales D2, D3, D4 et D5



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du mercredi 30/04/2025 Procès-verbal n° 27 Par consultation électronique

Président M. Éric MAIOROFF

Présents MM. Grégory BOUCHET, Christian DELCEL, Philippe GUILBAULT et Jean-Louis OLIVIER

Approbation du PV n°26 sans modification

La Commission demande au club de Poitiers Gibauderie de rapporter au District les trophées de la Coupe Jolliet Rousseau avant le vendredi 3 mai 2025.

DATES A RETENIR

- Mercredi 7 mai : Tirage des Coupes
- samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin : Phase de poule du trophée des champions
- Samedi 14 juin : Finale du trophée des champions
- Samedi 21 juin et dimanche 22 juin : Finales des Coupes et Challenges

MATCHS EN RETARD

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D2	A	10	08/12/24	28899759	Availles en Châtellerault (1) / Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	04/05/25
D2	A	12	25/01/25	28899770	Oyré Dangé (1) / Naintré (2)	Arrêté municipal	30/04/25
D2	A	14	08/02/25	28899780	Jaunay Marigny (1) / Poitiers Stade (3)	Arrêté municipal	10/05/25
D2	B	12	26/01/25	28899995	Chauvigny (3) / Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	04/05/25
D2	B	14	09/02/25	28900005	St Julien L'Ars (1) / ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	04/05/25
D2	B	14	09/02/25	28900004	St Maurice Gençay (1) / Montmorillon (2)	Arrêté municipal	03/05/25
D2	B	17	16/03/25	28900024	Montmorillon (2) / FC 3 Vallées 86 (2)	Arrêté municipal	10/05/25
D3	A	12	16/02/25	28900186	St Léger de Montbrillais (1) / Quinçay (1)	Arrêté municipal	04/05/25
D3	C	13	16/03/25	28900414	Leignes sur Fontaine (1) / Chasseneuil St Georges (2)	Arrêté municipal	11/05/25
D4	A	11	02/02/25 09/02/25 20/04/25	28922557	Moncontour (1) / La Pallu (2)	Arrêté municipal	11/05/25
D4	C	10	26/01/25 02/03/25	28922730	Paizay Le Sec (1) / St Savin St Germain (2)	Arrêté municipal	04/05/25
D4	C	13	16/03/25	28922743	Jardres (1) / Paizay le Sec (1)	Arrêté municipal	11/05/25
D4	D	13	16/03/25	28922834	Château Larcher (3) / Sévres Anxaumont (2)	Arrêté municipal	04/05/25
D4	E	14	29/03/25	28922930	Rouillé (2) / St Maurice Gençay (2)	Pb d'éclairage	11/05/25
D5	A	11	09/02/25 01/03/25	28956003	Les Trois Moutiers (2) / St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	03/05/25
D5	D	13	16/03/25	28956280	Jardres (2) / Villeneuve (1)	Arrêté municipal	11/05/25

Les dates "à définir" seront actualisées en fonction des résultats des rencontres de Coupes du 20/04/25.

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
D4	C	15	06/04/25	28922757	St Julien l'Ars (2) / Leignes sur Fontaine (2)	Décision commission d'Appel PV N°12	04/05/25

Prochaines dates de rattrapage :

- **Jedi 1^{er} mai (jour férié)**
- 4 mai pour les équipes éliminées de Coupe et Challenge
- **Jedi 8 mai (jour férié)**
- 11 mai



DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 28899817 : Naintré (2) – Nord Vienne (1) en poule A du 13/04/25

La commission homologue la décision de la Commission Litiges et Contentieux du 23/04/25 (PV n°31) qui enregistre le résultat inscrit sur la feuille de match à savoir 13 à 1 en faveur de Naintré (2.)

Dossier classé

Match n° 28899991 : St Maurice Gençay (1) - 3 Vallées 86 (2) en poule B du 25/01/25 remis le 19/04/25

La commission homologue la décision de la Commission Litiges et Contentieux du 23/04/25 (PV n°31) qui enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match à savoir 1 à 4 en faveur du FC 3 Vallées 86 (2).

Dossier classé

FORFAIT

Match n° 28899822 : Thuré Besse (1) – Cernay St Genest (1) du 27/04/25 en poule A

1^{er} forfait de l'équipe de Cernay St Genest (1) (sans déplacement).

Amende de 45€ au club de Cernay St Genest.

DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 29018253 : Vouillé (1) – Boivre (1) en poule A du 18/05/25

Demande du club de Boivre pour désigner 2 arbitres assistants sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

Match n° 28900564 : Poitiers CEP (1) – Smarves Iteuil (1) en poule D du 18/05/25

Demande du club de Smarves pour désigner 2 arbitres assistants sur la rencontre en rubrique.

Demande transmise à la Commission Départementale de l'arbitrage (selon les disponibilités des arbitres).

FORFAIT

Match n° 28900560 : ACG Foot Sud 86 (2) – Fleuré (2) en poule D du 26/04/25

3^{ème} forfait de l'équipe de ACG Foot Sud 86 (2) (sans déplacement de l'équipe de Fleuré (2)).

Amende de 45€ au club de ACG Foot Sud 86

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe d'ACG Foot Sud 86 (2) est donc déclarée forfait général à compter de ce jour, veuillez noter que l'équipe de St Benoit devant la rencontrer sera exempte le 18/05/25.

DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 28956475 : St Julien l'Ars / Savigny l'Evescault (3) – Poitiers 3 cités (3) en poule F du 13/04/25

La commission homologue la décision de la Commission Litiges et Contentieux du 23/04/25 (PV n°31) qui donne match perdu par pénalité (6-0, -1 point) à l'équipe de Poitiers 3 cités (3) pour en donner le gain à l'équipe de St Julien l'Ars / Savigny l'Evescault (3) (6-0, 3 points).

Dossier classé

Match n° 28960434 : Smarves Iteuil (3) – Aslonnes (1) en poule H du 06/04/25

La commission homologue la décision de la Commission Litiges et Contentieux du 23/04/25 (PV n°31) qui donne match perdu par pénalité (3-0) à l'équipe d'Aslonnes (1) pour en donner le gain à l'équipe de Smarves Iteuil (3) (3-0).

Dossier classé



FORFAIT

Match n° 28956124 : Orches (1) – La Pallu (3) en poule B du 27/04/25

2^{ème} forfait de l'équipe de La Pallu (3) (sans déplacement).

Amende de 35€ au club de La Pallu.

Match n° 28956212 : Coussay Les Bois (3) – Oyre Dange (3) en poule C du 27/04/25

4^{ème} forfait de l'équipe de Coussay Les Bois (3) (sans déplacement de l'équipe de Oyré Dangé (3)).

Amende de 35€ au club de Coussay Les Bois.

Match n° 28956213 : Ingrandes (3) – Dissay (3) en poule C du 27/04/25

3^{ème} forfait de l'équipe de Dissay (3) (sans déplacement).

Amende de 35€ au club de Dissay.

Match n° 28962444 : Vendelogne (2) – Poitiers Cep (3) en poule E du 27/04/25

2^{ème} forfait de l'équipe de Vendelogne (2) (sans déplacement de l'équipe de Poitiers CEP (3)).

Amende de 35€ au club de Vendelogne.

Match n° 28956480 : Dienné (1) – Valdivienne (3) en poule F du 27/04/2025

2^{ème} forfait de l'équipe de Valdivienne (3) (sans déplacement).

Amende de 35€ au club de Valdivienne.

Match n° 28960437 : St Maurice Gençay (3) – Aslonnes (1) en poule H du 27/04/2025

4^{ème} forfait de l'équipe de St Maurice Gençay (3) (sans déplacement de l'équipe d'Aslonnes (1)).

Amende de 35€ au club de St Maurice Gençay.

TRANSMISSION TARDIVES FEUILLE DE MATCH

Amende de 27€

Match n°28900049 : Chauvigny (3) – ACG Foot Sud 86 (1) en D2 poule B du 27/04/25

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le président, Eric Maïoroff.

Le Secrétaire, Grégory Bouchet



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 30 avril 2025
Procès-verbal n° 32

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 31 (par voie électronique) du mercredi 23 avril 2025 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Archigny	Jaunay Marigny	Poitiers Beaulieu FC
Avenir 79	La Pallu	Poitiers Gibauderie
Beaumont St Cyr	Lavoux – Liniers	Poitiers Portugais
Buxerolles	Ligugé	Rouillé
Cenon / Vouneuil	Loudun	Sillars
Cernay St Genest	Migné Auxances	St Benoît
Château Larcher	Mirebeau	St Léger de Montbrillais
Châtelleraut Portugais	Montamisé	St Maurice Gençay
Chauvigny	Montmorillon	St Saviol
Colombiers	Naintré	Stade Poitevin
FC 3 Vallées 86	Nieuil l'Espoir	Thuré Besse
Fleuré	Nord Vienne	Valdivienne
Fontaine le Comte	Nouaillé Maupertuis	Vallée du Salleron
GJ Dissay Beaumont	Ouzilly	Vicq sur Gartempe
GJ Espoir Sud Poitiers	Oyré Dangé	Villeneuve Chauvigny
GJ Montasèvres	Ozon	Vivonne
GJ Val de Vonne	Poitiers 3 cités	Vouneuil Béruges
Ingrandes	Poitiers Asac	



RAPPEL DE RÈGLEMENT

Article 167.3 des RG de la FFF

qui s'applique lors de la dernière rencontre des championnats départementaux à condition que les équipes réserves concernées n'aient pas de match en retard.

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 28960277 : Jaunay Marigny (2) – FC Beaulieu (1) en poule F du 26/04/25

Évocation

Le Comité de Direction du District de la Vienne de Football, au cours de sa réunion du 15 avril 2025, a décidé, comme le prévoit le règlement financier, des sanctions suivantes à l'encontre du Club du FC Beaulieu :

A compter du 15 avril 2025

- D'interdire de faire jouer des joueurs mutés sur la saison 2024/2025.
- De retirer trois points à l'équipe seniors par journée de championnat sur la saison 2024/2025.

Considérant que le Club du FC Beaulieu a été informé par lettre recommandée en date du 22 avril 2025.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la rencontre de Départemental 4 poule F : Jaunay Marigny (2) – FC Beaulieu (1) du samedi 26 avril 2025 que les joueurs Tyler ATCHALISO (Licence n° 2548577951) et Souareba DRAME (licence n° 2546061678) sont des joueurs mutés et ont participé à la rencontre en rubrique.

Considérant que l'équipe du **FC Beaulieu (1) est en infraction** avec les décisions prises par le Comité de Direction du District de de la Vienne de Football.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (5-0, -1 point) à l'équipe du FC Beaulieu (1) pour en donner le gain à l'équipe de Jaunay Marigny (2) (5-0, 3 points).

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 5

Match n° 28960434 : Smarves Iteuil (3) – Aslonnes (1) en poule H du 06/04/25

Courriel du club de Lavoux Liniers (28/04/25 à 12h15) réclamant l'annulation de l'amende de 72€ pour non-envoi de deux rapports.

Considérant que la Commission Litiges et Contentieux avait demandé l'envoi de deux rapports sur le PV n° 26 du 26/03/25 pour une réception avant le 02/04/25 et que ceux-ci n'ont jamais été transmis au District.

Considérant qu'il est difficile à la Commission de statuer sans la réception des rapports demandés, 1 rapport reçu sur les sept demandés.

Considérant que la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine a été sollicitée, non pour l'établissement de la licence car ce n'est pas elle qui remplit les demandes de licences, mais pour la fusion des deux licences et le rétablissement de l'historique sportif et des sanctions.



Considérant que la réponse fournie dans la lettre de réclamation du club de Lavoux Liniers aurait pu suffire à la demande.

Considérant que la Commission n'a pas d'autres moyens, si elle veut recevoir un minimum de rapports, que d'amender les clubs qui n'en envoient pas.

Par ces motifs, la Commission maintient son amende mais transmet le dossier au Comité de Direction qui pourra décider ou pas de l'annulation de celle-ci.

Dossier classé.

Match n° 28956662 : FC 3 Vallées 86 (5) – Payroux Charroux Mauprévoir (2) en poule I du 27/03/25
Courriel de confirmation de réserve du club de Payroux Charroux Mauprévoir (27/04/25 à 19h50)

Réserve pour le motif suivant : posé réserve sur l'ensemble des joueurs de FC 3 Vallées (5) ayant participé à la dernière rencontre en équipe supérieure (équipe 4) celle-ci ne jouant pas ce week-end.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification du calendrier des équipes du FC 3 Vallées 86 que seules les équipes de FC 3 Vallées (1) et (4) ne jouaient pas le même jour ou le lendemain.

Considérant, après vérification de la feuille de match du dernier match de l'équipe du FC 3 Vallées 86 (1) évoluant en Régional 3 poule E : FC 3 Vallées 86 (1) - Bourgneuf du 26/04/25 en championnat qu'aucun joueur, inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant, après vérification de la feuille de match du dernier match de l'équipe du FC 3 Vallées 86 (4) évoluant en Départemental 5 poule F : FC 3 Vallées 86 (4) – Dienné (1) du 20/04/25 en Challenge Marcel Renaudie que les joueurs Gabin BLANCHARD, Anthony BOGARD, Tony RENOUX, Noé FRADET et Franck PLANCHON inscrits sur la feuille de match de la rencontre en rubrique ont participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant que l'équipe du **FC 3 Vallées 86 (5) est en infraction** avec les dispositions de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la FFF.

Par ces motifs dit la réserve fondée et donne match perdu par pénalité (3-0, -1 point) à l'équipe du FC 3 Vallées 86 (5) pour en donner le gain à l'équipe de Payroux Charroux Mauprévoir (2) (3-0, 3 points).

Les droits de réserve (42€) seront débités au club de FC 3 Vallées 86.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.



RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 28899624 : Neuville (2) – Poitiers 3 cités (1) en Départemental 1 du 26/04/25
- Match n° 28900047 : Rouillé (1) – Nouaillé (2) en Départemental 2 poule B du 26/04/25
- Match n° 28900557 : Vivonne (1) – Château Larcher (2) en Départemental 3 poule D du 26/04/25
- Match n° 28900558 : Valence en Poitou OC (1) – Poitiers Cep 1892 (2) en Départemental 3 poule D du 27/04/25
- Match n° 28922854 : Sèvres Anxaumont (2) – Nieuil l'Espoir (3) en Départemental 4 poule D du 27/04/25
- Match n° 28922943 : St Saviol (2) – Valence en Poitou FC (1) en Départemental 4 poule E du 27/04/25
- Match n° 28922944 : Sommières St Romain (1) – Rouillé (2) en Départemental 4 poule E du 27/04/25
- Match n° 28956301 : Archigny (1) – Montamisé (3) en Départemental 5 poule D du 27/04/25
- Match n° 28960394 : Smarves lteuil (3) – Vivonne (2) en Départemental 5 poule H du 27/04/25

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.
Maryse MOREAU.**



INFORMATIONS DIVERSES

SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE

**Collège George SAND
Châtelleraut**



CONCOURS D'ADMISSION



**Concours Filles CM2/6èmes/5èmes/4èmes : MERCREDI 07 MAI 2025
de 14h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.**



INSCRIPTION



**Les dossiers de candidature sont à retirer au :
Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT
ou sur le site du collège**



MERCREDI
14 & 21
GARÇONS FILLES
MAI

TEST DE SELECTION
DE 8H30 À 16H.

DOSSIER À
RENDRE AVANT
MERCREDI 16 AVRIL
DERNIER DÉLAIS



SECTION FOOTBALL

OBJECTIF :

- RÉUSSIR SA SCOLARITÉ EN ASSOCIANT LE FOOTBALL AUX PARCOURS DE FORMATION
- PERMETTRE À DES ÉLÈVES D'EXERCER LEUR PASSION
- PROPOSER UN BON NIVEAU DE PERFORMANCE SPORTIVE ET SCOLAIRE

REUNION D'INFORMATION

JEUDI 13 MARS À 18H



COLLÈGE JULES VERNE

CONTACT

SIMON LAHEUX, RESPONSABLE SECTION SPORTIVE FOOTBALL
05.49.47.53.02
CE.08607998@AC-POITIERS.FR

DOSSIER
D'INSCRIPTION





MINI JEU

Complète les cases avec le nom d'un joueur (interdiction de donner 2 fois le même nom)

Pays \ Clubs			
			
			
			

RÉPONSES DU VIENNE HEBDO PRÉCÉDENT

Plus ou moins : Foot Féminin

Megan Rapinoe a marqué **63 buts** avec les États-Unis.

Christine Sinclair (Canada) a-t-elle marqué **plus ou moins** de buts en sélection ? **PLUS**

Ada Hegerberg, attaquante norvégienne, a remporté le **Ballon d'Or Féminin en 2018**.

Alexia Putellas (Espagne) a-t-elle remporté **plus ou moins** de Ballons d'Or que Hegerberg ? **PLUS**

Lors de la **Coupe du Monde Féminine 2019**, les **États-Unis** ont inscrit **26 buts** au total.

L'équipe **d'Allemagne** a-t-elle inscrit **plus ou moins** de buts lors de **la même édition** du tournoi ?

MOINS

Wendie Renard, défenseure emblématique de l'OL et de l'équipe de France, compte **plus de 140 sélections**.

Formiga, légende brésilienne, a-t-elle eu **plus ou moins** de sélections internationales que Wendie Renard ? **PLUS**

En Ligue des Champions féminine, l'OL (Olympique Lyonnais) a remporté **8 titres**.

Le **FC Barcelone Féminin**, ultra-dominant récemment, a-t-il gagné **plus ou moins** de titres de Ligue des Champions ? **MOINS**

La Coupe du Monde Féminine 2023 a rassemblé **environ 2 milliards de téléspectateurs cumulés** dans le monde.

La Coupe du Monde Féminine **2015** avait-elle attiré **plus ou moins** de téléspectateurs ? **MOINS**

Vivianne Miedema (Pays-Bas) est la meilleure buteuse de l'histoire de son équipe avec **95 buts**.

A-t-elle un **meilleur ratio buts/matches** que **Alex Morgan**, qui a marqué **121 buts** ? **OUI**

Lors de la **Coupe du Monde 2023**, l'équipe des **Pays-Bas** a atteint les quarts de finale.

En **2019**, avaient-elles été **plus loin** ou **moins loin** dans la compétition ? **PLUS**